

Initiative



Leenaards

Appel *à projets*

Santé

personnalisée & Société

Initiative	2
Appel à projets	4
Objectifs	4
Conditions	4
Sélection et calendrier	5
Évaluation	5
Dossiers	6

La **santé ou médecine personnalisée** est constituée de trois avancées fulgurantes : l'accélération du décodage génomique, le captage et le stockage de quantités croissantes de données individuelles et la capacité d'analyser et de comparer les gigantesques quantités de données ainsi recueillies.

Son but est de délivrer des diagnostics et des traitements médicaux sur mesure. Elle ouvre aussi la porte à une évaluation beaucoup plus précise des risques de développer des maladies, longtemps avant qu'elles ne se déclarent.

Cette nouvelle approche fait bien sûr progresser la médecine, en offrant des possibilités de prévention et de soins plus efficaces, plus ciblés et grevés de moins d'effets secondaires. Mais elle modifie aussi en profondeur ce que l'on entend par médecine, santé et solidarité. Quant au débat actuel autour de la santé personnalisée, il se réduit encore trop souvent à des discussions entre spécialistes.

Initiative SantéPerSo

La **Fondation Leenaards** lance l'initiative «**Santé personnalisée & Société**» (**SantéPerSo**) afin de stimuler un dialogue public sur le sujet. Cette initiative vise à contribuer à ce que la Suisse romande devienne un lieu privilégié d'information et d'échanges sur les enjeux sociétaux liés à l'essor de la médecine personnalisée.

L'initiative SantéPerSo comporte deux volets, étroitement liés :

- 1.** Un appel à projets SantéPerSo, qui vise à développer les échanges avec et au sein de la société et à stimuler la recherche interdisciplinaire dans le domaine de la santé personnalisée.
- 2.** La mise à disposition d'informations de référence sur la santé personnalisée via la création d'une plateforme internet d'échanges et d'information SantéPerSo. Prioritairement francophone, elle est destinée tout autant au grand public qu'aux experts des domaines concernés. La plateforme internet SantéPerSo sera alimentée par des informations de référence sur les enjeux sociétaux liés à ces développements, ainsi que par le suivi du déroulement et des résultats des initiatives soutenues dans le cadre de l'appel à projets SantéPerSo. Elle sera lancée en automne 2017.

Les principaux objectifs de l'initiative peuvent être résumés ainsi :

Informer le grand public sur les développements en cours, ainsi que sur les défis et adaptations nécessaires ;

Rassembler les acteurs et organisations des différentes disciplines concernées ainsi que le grand public autour d'une plateforme d'échanges et de communication ;

Stimuler la recherche interdisciplinaire sur la thématique (impliquant les sciences humaines et sociales) ;

Questionner les développements à venir en attirant l'attention sur les opportunités et les défis ;

Echanger de manière innovante sur le sujet de la santé personnalisée ;

Organiser des événements en lien direct avec le sujet et rassembler l'information ainsi produite ;

Proposer des actions en matière de formation et d'éducation, permettant au public de se positionner par rapport à ce thème.

Appel à projets

Dans le cadre de l'appel à projets «Santé personnalisée & Société» (SantéPerSo), la Fondation Leenaards met à disposition un montant total de CHF 1 million.

Budget par projet de l'ordre de CHF 10'000.– à CHF 200'000.–

Objectifs

- Développer les échanges avec et au sein de la société ;
- Stimuler la recherche interdisciplinaire en impliquant les sciences humaines et sociales ;
- Approfondir le dialogue entre disciplines et professions.

Conditions

- Publics cibles : l'appel s'adresse aussi bien aux chercheurs et aux professionnels de la santé, des médias ou de la communication, qu'à des organisations concernées par ce domaine.
- Durée du projet : maximum 2 ans.
- Périmètre : Suisse romande. Des collaborations peuvent néanmoins être envisagées au-delà de ce périmètre.
- Critères prioritaires : la qualité, la pertinence, l'impact potentiel du projet par rapport aux défis de société et l'implication de la société (science citoyenne). Le déroulement et/ou les résultats des projets devront pouvoir alimenter la plateforme internet d'échanges et d'informations SantéPerso. Tout projet à but commercial sera hors critères.

Sélection et calendrier

L'appel à projets se déroule en deux phases :

1 Soumission d'une esquisse de projet

D'une longueur de 3 pages maximum, l'esquisse de projet doit comprendre: la description, les objectifs, l'approche et la méthodologie, les collaborations, le planning ainsi que le budget synthétique. En principe, les projets comprennent un maximum de 3 requérants, dont l'un d'eux est indiqué comme personne de contact.

Délai de soumission pour cette phase 1 : le 17 juillet 2017.

2 Invitation par la Fondation Leenaards à soumettre un projet complet

Le jury fera une première sélection des esquisses de projet et il sera proposé aux requérants retenus de soumettre un projet plus complet.

Invitation par la Fondation à participer à la phase 2: le 6 septembre 2017.

Délai de soumission du projet complet : le 30 octobre 2017.

Les décisions de la Fondation seront communiquées en décembre 2017, pour un démarrage des projets au cours du premier trimestre 2018.

Évaluation

Les esquisses et projets complets sont évalués par un jury désigné par la Fondation. Pour l'analyse des projets complets, une évaluation externe peut être demandée. Les propositions du jury sont soumises au Conseil de fondation pour décision. La Fondation est autonome dans ses décisions, qui ne peuvent faire l'objet ni de recours, ni d'échanges de correspondance.

Dossiers

La soumission de l'esquisse de projet (en français uniquement) est à transmettre par voie électronique uniquement (format PDF), via le site www.leenaards.ch/santeperso

Le dossier doit comprendre :

- une lettre de couverture ;
- 3 pages maximum d'esquisse (hors CV) incluant : description du projet, objectifs, approche et méthodologie, collaborations, planning et budget synthétique. Si pertinent, y inclure un maximum de 3 références de réalisations antérieures et, si utile, un glossaire ;
- Un CV pour chacun des requérants (2 pages maximum par requérant). Peut contenir un bref résumé et 5 références maximum.

(pages d'esquisse et CV à rédiger en police Arial de taille 12, avec un interligne simple)